



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Monuments commémoratifs: Val-de-Marne

Question écrite n° 37969

Texte de la question

M Paul Mercieca attire l'attention de M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur les profanations dont les plaques, steles et monuments dédiés à la Résistance ont été, une nouvelle fois, l'objet, sur le territoire de la ville de Vitry-sur-Seine. Ces actes odieux, survenus peu de temps après le procès Barbie, témoignent des efforts déployés des partisans du fascisme, du racisme et de l'antisémitisme, galvanisés par les propos d'un Le Pen, pour s'attaquer aux grands idéaux de la Résistance et faire oublier les crimes du nazisme ; ils sont parfaitement intolérables. Le respect des lois républicaines comme celui des valeurs humanistes pour lesquelles se sont sacrifiées tant d'hommes et de femmes durant la dernière guerre exigent que ceux qui ont décidé et qui se sont livrés à ces profanations soient activement poursuivis et châtiés par la justice. Il lui demande s'il entend agir en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Mercieca Paul](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37969

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1087